Avril 2021 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Chers collègues, chers amis, membres de notre association,

En prévision de notre assemblée générale, les personnes désireuses d'entrer au conseil d'administration doivent se manifester avant le 20 avril prochain. Les candidatures seront adressées soit à notre adresse mail (sasaslemans@gmail.com) soit, par courrier au président : Jean-Pierre EPINAL, 34 boulevard Carnot 72000 Le Mans.

Merci de penser à régler votre cotisation 2021 : Adhésion simple 30 €. Cotisation comprenant le volume annuel : 43 € (+ port pour l'étranger) ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI). Le paiement des cotisations par virement bancaire est possible. Notre IBAN : FR92 2004 1010 1300 1887 2K03 427

Le début de la géographie à l'école

Année scolaire 1888-1889 : Louise a douze ans. Pensionnaire dès huit ans dans une école religieuse, elle entre cette année à l'école laïque de filles de Connerré, dirigée par Mademoiselle Brié. Née le 22 juin 1876, Louise est l'aînée et la seule fille d'une fratrie de trois. En 1875, son père, bourrelier, compagnon du Tour de France, s'est installé à Saint-Antoine-de-Rochefort, près de La Ferté-Bernard, pour y fonder sa famille.

Ce 11 mars 1889, l'exercice suit la leçon de géographie : ***Dessinez les bassins de la Seine et de la Loire…***

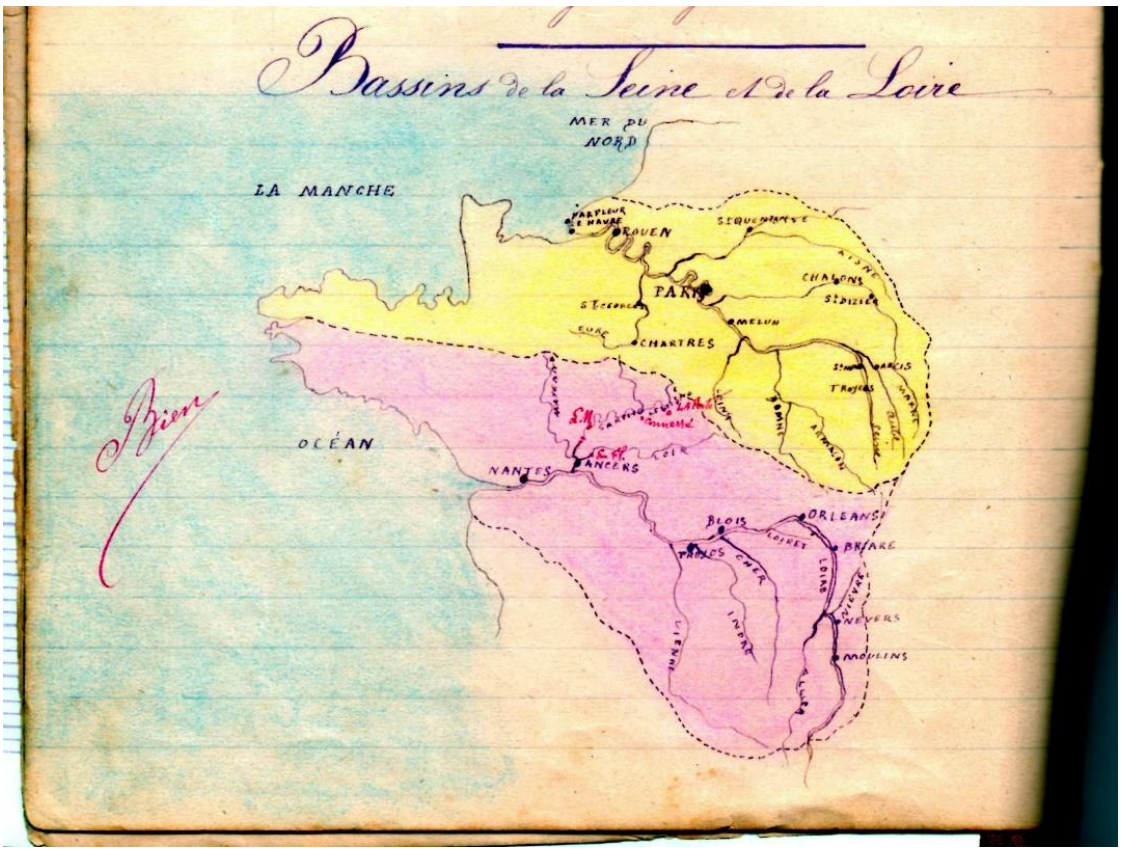

Le programme de géographie du cours supérieur des 11-13 ans s'intitule *La France et ses colonies* et le cahier de Louise est truffé de cartes en couleur. La carte ci-dessus est reproduite de mémoire et sans calque. Sur le croquis exécuté avec soin, l'institutrice ajoute en rouge les lieux de vie de l'élève avant de noter en marge le **« *Bien* »** mérité.

La géographie, discipline naissante de l'enseignement primaire, imposée dès1867 par Victor Duruy, n'entre dans le programme national qu'en 1882. Le découpage de la France par bassins fluviaux, cher à Pierre Foncin, est abandonné peu à peu à partir de 1885 au profit de celui par régions prôné par Paul Vidal de La Blache, mais il est encore enseigné à Connerré en 1889. La classe de Louise comporte-t-elle la grande carte murale qui, avec le tableau noir, fait partie du matériel obligatoire de chaque école laïque selon les récentes lois scolaires ?

Trois de ces principales lois sur l'instruction primaire, examinées à la Chambre des députés entre le 6 décembre 1879 et le 30 octobre 1886, sont votées en moins d'un an. La loi sur la **gratuité,** adoptée le 16 juin 1881, est suivie de celles sur l'**obligation** et la **laïcité** le 28 mars 1882, la « *laïcisation des programmes scolaires* » découlant de l'*obligation* en respect des différentes confessions de la population. L'instruction morale et civique remplace alors l'enseignement de la morale religieuse. Le 30 octobre 1886, dans son article 13, la loi établit « *l'organisation de l'enseignement primaire* ». La laïcité du personnel enseignant devient obligatoire, mais, si les écoles de garçons doivent se mettre en règle sous cinq ans, aucun délai n'est imposé pour les écoles de filles.

Sous l'Ancien Régime à Connerré, avec l'assentiment du curé, une école est tenue par une femme célibataire chargée d'éduquer les filles et d'assister les pauvres et les malades ; vers 1780, les sœurs de La Charité d'Évron en prennent la direction. Dans le dernier quart du XIXe siècle, Connerré connaît une croissance importante de sa population, donc du nombre d'enfants à scolariser et, lorsque la municipalité doit chasser les religieuses pour confier l'enseignement des filles à des institutrices laïques, les sœurs d'Évron fondent une école privée concurrente. Un local distinct est recherché, mais le projet d'occuper le presbytère est bien vite abandonné face au refus de l'évêque, du curé et de la fabrique. La construction d'un bâtiment de trois classes est confiée en 1886 à l'architecte Marcel Poivet et aux entrepreneurs Fonteix frères.

C'est donc une école flambant neuve qui accueille Louise. Elle aime les cours de géographie qui lui permettent d'exercer ses talents de dessinatrice, talents qu'elle développera toute sa vie dans une belle et longue carrière de modiste renommée.

Martine Barilly-Leguy. En souvenir de mon arrière-grand-mère

Quelques Nouvelles brèves

Vie économique, actualité des entreprises

Après un sondage auprès de 1 600 entreprises de la région Pays de la Loire, **la Banque de France** a tracé des perspectives plutôt optimistes en prévoyant un retour à la normale en 2023. Après une chute de 8 %, le secteur du bâtiment devrait connaître un rebond de 11 %. L'agroalimentaire est resté stable. On s'attend à une croissance de l'ordre de 5 % pour de l'ensemble du secteur industriel hormis l'aéronautique (-23 %). Le secteur du tourisme a connu une chute historique. Pour 2021, le niveau de confiance semble remonter malgré les grandes incertitudes relatives à l'évolution de la situation sanitaire (ML 24 fév).

Le groupe Oui Care (ex O2) a investi 24 M € pour son nouveau siège social au Mans. Près de la gare sud, un bâtiment neuf de 8 000 m^2 sur six étages abrite désormais les 450 employés du siège du leader français dans le secteur des services à la personne (ménage-repassage, garde d'enfants, accompagnement des seniors et handicapés…). Le groupe compte 18 000 collaborateurs en France et contrôle des filiales en Espagne, Portugal, Mexique. Il annonce un chiffre d'affaires de 350 M€. (ML 5fév, OF 20, 22 fév).

L'usine Claas du Mans a subi une chute de chiffre d'affaires liée à la crise sanitaire. Elle se lance dans un nouveau programme de modernisation. Une académie de formation est annoncée sur le site manceau à l'intention des formateurs étrangers en charge de parfaire les compétences dans leurs pays. Un bâtiment dédié et une aire d'évolution des tracteurs seront construits. Une volonté de développement du site est affichée en misant sur une hausse des volumes de 30 % d'ici à 2025. 13 000 tracteurs seraient alors livrés contre 10 000 aujourd'hui. (ML 25 fév).

La fromagerie Bel à Sablé. L'usine emploie 700 personnes (600 permanents et en moyenne une centaine d'intérimaires). Elle produit chaque année 44 000 tonnes de fromages. Les frais fondus représentent 40 % de l'activité, dont le célèbre Kiri et bien d'autres vendus sous d'autres marques (Boursin, Catadou…). Elle fabrique aussi des pâtes pressées cuites (Baby Bel, Port-Salut…). Sans oublier la poudre de lait et le sérum utiles à d'autres usines du groupe. (ML 2 mars).

L'atelier **Qualiviandes 72** spécialisé dans la découpe s'est installé en septembre 2019 à **Requeil.** Il regroupe 13 éleveurs locaux désireux de maîtriser la filière depuis leur production jusqu'à la consommation. Dans un contexte de tensions entre producteurs et grande distribution au moment des négociations commerciales annuelles, il s'agit de revaloriser le prix payé aux éleveurs. Qualiviandes 72 compte déjà dans sa clientèle une quarantaine de collectivités publiques dont la cuisine centrale du Mans. (ML 2 fév).

Utile rappel. Le quotidien **Le Maine Libre** évoque quelques **grands industriels sarthois de l'agroalimentaire. Christ** fabrique des plats cuisinés : 90 salariés, 22 références, 12 millions de bocaux/an, fabriqués à l'aide de produits récoltés dans un rayon de 30 km autour de l'usine. Sous les marques **Loué** et **Le Gaulois** 165 employés conditionnent 650 millions d'œufs label à **La Bazoge.** Deux très gros abattoirs, **Socopa** à **Cherré** (1500 employés) et **Charal** à **Sablé** (430 salariés) abattent et découpent des milliers de bovins et porcins et conditionnent les produits dérivés. **Les poulets de Loué** font travailler 1 000 éleveurs, la marque **Le Gaulois** 400 dans la Sarthe. N'oublions pas les rillettes : le n° 1 français, **Bordeau-Chesnel** à **Yvré-l'Évêque** (35 millions de pots, 200 salariés) ; **Bahier** à **Sceaux-sur-Huisne** (18 000 tonnes de produits, 430 salariés) ; **Cosme** au **Mans** (rillettes, boudins... 170 salariés) ; **Prunier** à **Connerré** (rillettes pâtés, rillons... 150 salariés). (ML 2 Mars).

Sauvegarde du patrimoine

Huit chênes de la forêt de Bercé pour Notre-Dame de Paris. Ils ont été choisis pour la future charpente de la cathédrale incendiée le 15 avril 2019. Ces arbres aux qualités exceptionnelles, âgés de 230 ans, de 1 m de diamètre au pied, pesant 15 tonnes… fourniront des grumes de plus de 20 mètres dans lesquelles seront taillées d'énormes poutres qui reposeront sur le transept et les travées adjacentes. Elles constitueront l'ossature, le tabouret, qui supportera la nouvelle flèche. Ces arbres seront mis au séchage pendant 18 mois avant d'être livrés aux charpentiers. (OF, ML, 6, 7, 9 mars).

Mayet a rejoint **Le Lude** dans le dispositif **« Petite ville de demain ».** Il s'agit de bénéficier du plan national de relance économique qui permet d'obtenir le soutien de l'État, pour le financement d'un poste de

chef de projet. (ML 4 mars). **Brûlon** maintient son adhésion aux **« Petites cités de caractère ». Fresnay** sera-t-elle élue **« Village préféré des Français »** ? La commune a été retenue par FR3 pour représenter la région Pays de la Loire dans l'émission présentée par Stéphane Bern. (OF 15 mars).

Allonnes. Le château de la Forêterie renaît de ses cendres. Incendié par l'armée allemande en 1944, il était resté à l'état de ruine pendant 70 ans. Son propriétaire a courageusement engagé en 2016 un important programme de réhabilitation. La deuxième phase du chantier qui consiste à restaurer les encadrements des ouvertures et à remplacer les 95 fenêtres s'achèvera en 2022. (ML 2 mars)

Le Mans. Le retable installé dans la chapelle de l'ancien centre de l'Étoile, rue Albert Maignan, provenait de **l'église conventuelle de la Visitation**. Attribué à Jean II Restout, peintre français du XVIIIe siècle, il représente Saint-François de Sales, fondateur de l'ordre. La vente de la chapelle fournit l'occasion de restaurer l'œuvre avant de lui rendre sa première implantation à la Visitation. (ML 21 fév).

Notes diverses

Un retour au passé comme solution *innovante* ! Pourquoi pas ? Considérant que pour collecter les **déchets** issus du tri sélectif **dans la cité Plantagenêt,** il est impossible d'installer dans ce quartier historique des containers disgracieux, le recours à de paisibles **chevaux percherons** est donc envisagé. (ML 12 fév).

Énergies nouvelles. Une unité de méthanisation à La Chauvinière (Le Mans) près de la station d'épuration existante. Elle transformera une partie des boues en biogaz et entrera en service au printemps 2021. Une autre usine utilisera à **Allonnes** les résidus de l'industrie agroalimentaire. À noter qu'une station à hydrogène alimente les bus de la Sétram depuis 2020. (ML 5 fév).

Le Mans-Métropole. Les panneaux photovoltaïques sur le territoire de l'agglomération. Le parc de la zone du Monné à **Allonnes**, opérationnel depuis 2015, va être étendu. Un nouveau parc solaire de 12 MW sur le site de la **gare de triage,** quartier du Maroc **au Mans** entrera en service avant l'été. Des installations plus modestes (ombrières) couvriront parkings publics ou privés. L'agglo prévoit un équipement des surfaces équivalentes à 50 terrains de foot, afin de parvenir en 2030 à 36 % de l'énergie consommée produite à partir des sources locales et renouvelables. (ML 27 fév).

Situation sanitaire

Pour cette fois, nous restons brefs dans l'évocation de la crise sanitaire sans précédent qui bouleverse la vie des Français. Certes, le département a évité le durcissement des règles imposées à d'autres régions, le 20 mars, pourtant jour du printemps. La circulation du virus poursuit néanmoins son inexorable progression en Sarthe. 199 personnes demeurent hospitalisées dont onze en réanimation. 477 malades sont décédés en milieu hospitalier depuis le début de l'épidémie. Certes, le taux d'incidence reste inférieur à la moyenne nationale mais on craint qu'il atteigne rapidement le seuil de 400 pour 100 000 habitants, qui serait synonyme de nouveau confinement.

Toutefois, pour finir sur une note moins morose, notons deux conséquences inattendues de la crise :

- **La covid dope le marché de l'immobilier**. Les prix enregistrent une hausse significative pour toutes les catégories de biens. Deux raisons selon les professionnels : le besoin des habitants d'améliorer leurs conditions de logement notamment pour mieux vivre le télé travail et l'arrivée des franciliens à la recherche de meilleures conditions de vie. La pénurie frappe tous les biens. (ML 20 mars)
- **Une très forte progression des ventes chez les libraires** qui débouche sur des créations d'emplois.

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal